



Conseil d'Essertines-sur-Yverdon
1417 Essertines-sur-Yverdon

Conseil communal

Essertines, le 2 octobre 2019

AVIS AU PUBLIC

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Dans sa séance du 30 septembre 2019, le Conseil communal a procédé aux actes suivants :

1. Adopté le PV de la séance du 17 juin 2019
2. Approuvé le préavis sur l'arrêté d'imposition 2020 tel que présenté par la municipalité avec un taux communal maintenu à 73% de l'impôt cantonal de base.

Avec nos compliments.

Au nom du Conseil communal d'Essertines-sur-Yverdon :

Le Président :

Philippe Moccand



La Secrétaire :

Lauriane Chuard